



**COMMUNE DE FILLIÈRE**  
**Compte rendu du conseil d'administration du CCAS**  
**Jeudi 6 JUILLET 2023**  
version publique

**Présents**

Mesdames : ALESINA Christelle, ALAIS Isabelle, FUMEX Anne, LAFFIN Nicole, NICOLAS Agnès  
PARODI Jacqueline, REYDET Nadine

Messieurs : GARAUD Jean Michel, PARIS Raymond

1 Procuration

**Excusés :**

Mesdames : BRUSSOZ Marie Claude, CHEVALLIER Maud, DEHAINE Valérie, DURET Jacqueline,  
REVEILLON Emeline

Messieurs ANSELME Christian, JACOB Claude, RICHARD Philippe

Secrétaire de séance : madame ALESINA

Le compte rendu de la précédente réunion du CCAS est approuvé.

**1. Mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024**

Le référentiel M57 est le référentiel budgétaire et comptable le plus récent, mis à jour conjointement par la Direction Générale des Finances Publiques (D.G.F.I.P.) et la Direction Générale des Collectivités Locales (D.G.C.L.) en concertation étroite avec les acteurs locaux.

**La commune de Fillière** s'est engagée à appliquer la nomenclature M57 au 1er janvier 2024 au titre de son budget principal et de ses budgets annexes « bois et forêts » et « CCAS » ; cette nomenclature budgétaire et comptable M57 est l'instruction la plus récente du secteur public local ;

Le référentiel M57, instauré au 1er janvier 2015 dans le cadre de la création des Métropoles, présente la particularité de pouvoir être appliqué par toutes les catégories de collectivités territoriales et y compris les plus petites Communes ;

Il reprend les éléments communs aux cadres communal, départemental et régional existants et, lorsque des divergences apparaissent, retient plus spécialement les dispositions applicables aux Régions ;

Ce référentiel M57 étend à toutes les collectivités les règles budgétaires assouplies dont bénéficient déjà les Régions offrant une plus grande marge de manœuvre aux gestionnaires ;

Cette nouvelle norme comptable s'appliquera au budget M14 du CCAS de la Commune de Fillière ; ainsi :

⇒ En matière de gestion pluriannuelle des crédits : définition des autorisations de programmes et des autorisations d'engagement, adoption d'un règlement budgétaire et financier pour la durée du mandat, vote d'autorisations de programmes et d'autorisations d'engagement lors de l'adoption du budget ;

⇒ En matière de fongibilité des crédits : faculté pour l'organe délibérant de déléguer à l'exécutif la possibilité de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres (dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses du personnel) ;

⇒ En matière de gestion des crédits pour dépenses imprévues : vote par l'organe délibérant des autorisations de programmes et des autorisations d'engagement de dépenses imprévues dans la limite de 2 % des dépenses réelles de chacune des sections.

Pour information, cette modification de nomenclature comptable entraîne automatiquement un changement de maquette budgétaire.

Le référentiel comptable M57 a vocation à remplacer la M14 en date limite du 1er janvier 2024

Il est demandé aux membres du CCAS de :

**AUTORISER** la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 développée au 1er janvier 2024 en lieu et place de la nomenclature budgétaire et comptable M14 du CCAS ;

**AUTORISER** Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

ACCORD des membres à l'unanimité.

*Mme ALESINA indique que la mise en place de cette nomenclature a également été votée au conseil municipal.*

## **2. BILAN SUR LES ATTRIBUTIONS DE LOGEMENTS**

### **LOGEMENTS SOCIAUX**

Le 23 juin, nous avons 319 demandeurs dont 84 ont demandé Filière en premier choix.

**A Thorens-Glières au mois de juin : La commission n'a pas encore eu lieu**

- Deux T1 bis réservation Centre A Lavy ;

Nous avons positionné en premier des personnes qui travaillent au centre A Lavy.

- TYPE 2 situé à Thorens-Glières

**Au mois d'avril dans un programme neuf situé à Thorens-Glières : Attribués**

- un TYPE 5
- un Type 2 duplex **Au mois de mai, aux OLLIERES :**
- un Type 3

### **LOGEMENTS COMMUNAUX :**

**Logement à Evires :** état des lieux et remise des clés en avril pour le T3 et le T2 dans l'ancien presbytère.

**Studio résidence Sous-Dine à Thorens-Glières :** un studio s'est libéré. Quelques rénovations prévues. Location possible à partir du mois de septembre.

Les membres du CCAS donnent leur accord pour diffuser une annonce, logement réservé aux personnes âgées dans le cadre d'un rapprochement familial ou pour une personne isolée souhaitant se rapprocher du centre du village.

### **3 . POINT SUR LES ACTIONS DU 2<sup>e</sup> TRIMESTRE**

#### **Bons Alimentaires**

On note une augmentation des demandes.

Depuis avril : 5 bons remis.

#### **Personnes rencontrées**

- pour la recherche d'un logement
- pour une demande de carte de bus (demandeur d'emploi)
- pour une aide financière
- 2 personnes pour une demande de domiciliation
  
- signalements pour des personnes souffrant du Syndrome de Diogène /incurie, repli sur soi...  
Nous avons fait l'intermédiaire entre les assistantes sociales et les familles ou voisins. Nous veillons à ce que les services du Département soient au courant des situations.

**Dossiers d'aide sociale** : aucun dossier reçu depuis le mois d'avril

**Participation à la** réunion d'information sur la cotation le 21 mars. Le Grand Annecy a installé la cotation dans le SNE, pour une phase d'essai jusqu'à la fin de l'année. Nous avons relevé quelques incohérences entre le module de recherche et les fiches individuelles. Les différentes maintenances permettront de rectifier les « bugs » avant la fin de l'année.

**Participation à des** réunions d'information sur la gestion en flux des logements sociaux qui remplacera la gestion en stock à partir de 2024.

Une étude est en cours avec chaque bailleur car il convient dans un premier temps, de faire l'état des lieux du stock actuel et de définir le nombre de logements « réservation commune ».

**A noter que certaines données peuvent modifier les chiffres :**

- les conventions qui sont arrivées à échéance,
- les logements réservation « centre Arthur Lavy »

*Après renseignement pris, ces logements ne seront pas intégrés dans la gestion en flux ; ils resteront dans le stock.*

#### **Participation à l'assemblée générale de PLS ADIL le 5 juin**

Bilan moral et rapport d'activité de l'association qui gère les inscriptions des demandeurs de logement social sur le SNE. Information sur les logements indécents.

#### **Participation à la CIA (commission intercommunale d'attribution) le 6 avril**

pour évoquer le lancement de la démarche, la présentation des premiers éléments du diagnostic et travailler sur la qualification du parc social (définition d'indicateurs).

***Nous avons identifié des situations problématiques et retenus des indicateurs pour canaliser notre observation.*** Lors de la réunion de travail le 4 juillet, le cabinet nous a présenté l'avancement de ses travaux. Il n'avait les données que pour 1/3 des logements. Il est donc convenu que les communes et les bailleurs leur transmettent les données manquantes afin d'avancer.

## Projets avec le CIAS

- **Les Pauses-Café** : les groupes de paroles, animés par un psychologue, se poursuivent dans la salle de la mairie déléguée de Thorens-Glières, le 3<sup>e</sup> mardi de chaque mois.
- Le **coup de pouce numérique** un mois sur deux (dans 2 communes)  
(pour rappel mise en place par la commune de : « Les mercredis avec Eric » / 4 rendez-vous par mercredi après-midi, un mois sur deux en complément de Jeanne)
- Les **consultations de prévention santé**, le 12 juin à Evires. 6 personnes se sont inscrites (le maximum), toutes de Thorens-Glières. A noter : un désistement de dernière minute, donc 5 personnes présentes.

Avec SERENIMOUV les deux ateliers ont eu lieu :

- Mardi 6 juin **Classer et archiver ses documents et constituer un classeur familial d'urgence** aux Ollières (11 personnes : 8 de Thorens ; 2 des Ollières et 1 d'Evires).
- Mardi 20 juin **Organiser son projet de changement de lieu de vie ou celui d'un proche** : à Evires (4 personnes : 2 d'Evires, 1 de St Martin et 1 de Thorens).

Mme Alesina précise que nous avons publié un article dans le Dauphiné Libéré pour informer des dates.

Avec Wimoov : cette association a animé 5 ateliers (durée 2 heures) entre mars et avril. Un groupe d'une dizaine de personnes a participé pour : - « s'initier à la mobilité » - « se déplacer en transport en commun » - les nouvelles technologies - « sécuriser ses déplacements piétons » - « sécuriser ses déplacements en voiture ». La session s'est terminée par une sortie pratique à Annecy en bus. Très bon retour.

Avec l'UFOLEP : des ateliers « manger, bouger, santé préservée » à Aviernois les mercredis matin, du 3 mai au 7 juin 2023. Huit personnes présentes : un bon groupe avec beaucoup d'interactions.

Les Post - ateliers EQUILIBRE SENIORS (payant) se sont terminés le 20 juin. La demande pour poursuivre l'activité est à l'étude en fonction de la disponibilité de la salle Tom Morel.

### Bilan Fil'AgeS :

La sortie « marche douce » a été très appréciée, 30 personnes présentes.

Cette activité sera reconduite au mois de septembre.

Les séances au cinéma l'après-midi ont du succès : environ 40 personnes

Les après-midi jeux de société à St Martin Bellevue : 4 personnes en moyenne

Sortie à la bibliothèque d'Aviernois sur le thème des voyages : 5 personnes

Atelier intergénérationnel à St Martin Bellevue pour la fête des boulangers : 3 personnes

Visite de l'exposition Phil'Art : 4 personnes

Sortie croisière à Annecy : 8 personnes (6 de Thorens et 2 d'Aviernois)

Après-midi intergénérationnel au centre de loisirs de St Martin Bellevue le 5 juillet autour de stands et de jeux en bois. Chaque animateur avait organisé un stand, et nous avons apporté des jeux en bois (empruntés à la MJC). Seulement 2 personnes âgées de Thorens étaient présentes.

#### **4. POINT SUR LE REPAS DES AINES**

Nous avons contacté plusieurs restaurants en leur demandant des menus pour un montant de 35€ par personne avec apéritif / entrée / plat / fromage / dessert / café / vin + coin « retrouvailles » pour prendre l'apéritif.

Des devis ont été demandés aux transporteurs pour mise à disposition de bus.

*Au vu des tarifs des cars et des restaurants, les membres décident :*

- Jeudi 28 septembre pour les aînés des Ollières à la ferme de Ferrières à Pringy
- Mardi 3 octobre pour les aînés d'Aviernoz au restaurant La Chaumière à Thorens-Glières
- Jeudi 5 octobre : pour les aînés de St Martin Bellevue au restaurant la Ferme de Ferrières
- Jeudi 12 octobre : pour les aînés d'Evires à l'auberge d'Evires
- Mardi 17 et jeudi 19 octobre : pour les aînés de Thorens-Glières au restaurant la Ferme des Ollières

#### **5. POINTS DIVERS :**

- **programme d'animations Fil'Ages** pour l'été

A noter les 2 projets intergénérationnels avec les centres de loisirs : le mercredi 5 juillet l'après-midi avec les enfants de St Martin Bellevue et la création d'une fresque sur le Tour de France avec les enfants de Thorens-Glières entre le 10 et le 13 juillet.

- **anniversaire de Fil'Ages** : nous organisons un forum avec l'ensemble de nos partenaires le mercredi 13 septembre 2023. Il se déroulera sur le parking de la salle Tom Morel à Thorens-Glières. Nous avons invité tous nos partenaires (CIAS, SOLIHA, Marche en Fillière, UFOLEP, WIMOOV, Sérénimouve, Roule en Co, les bibliothèques, Phil Art...) afin de les convier à « notre **1<sup>ère</sup> année de programmation Fil'AgeS**, destinée aux séniors ». Ils ont répondu présent, et chacun proposera une animation, des échanges autour d'un stand ; le tout accompagné d'une ambiance musicale.

*Il est demandé aux membres du CCAS leur accord pour publier un encart dans l'APF : cout 70 €.*

##### **Accord des membres**

*Il est demandé aux membres du CCAS leur accord pour offrir un buffet froid aux partenaires le mercredi midi, afin de partager ensemble le déjeuner. (Devis à demander au service de restauration scolaire fin août).*

##### **Accord des membres**

- Les « **Ateliers bien chez soi** », proposés par SOLIHA / CARSAT pour l'automne (les lundis après-midi 23, 30 octobre et 6 novembre de 14h à 17h sur Thorens), sont des « séances d'information pour découvrir comment aménager son logement et y vivre de façon confortable, en adoptant les bons gestes ! L'atelier comprend 3 modules, organisés en parcours progressif, intégrant vidéos, quizz, jeux et échanges. »

Ces dates seront intégrées au programme d'animations de septembre / octobre.

*Avant de conclure, madame Alesina souhaite remercier les différents services de la commune et les directeurs des centres de loisirs, avec qui le CCAS travaille tout au long de l'année pour offrir des services et des animations aux seniors.*

